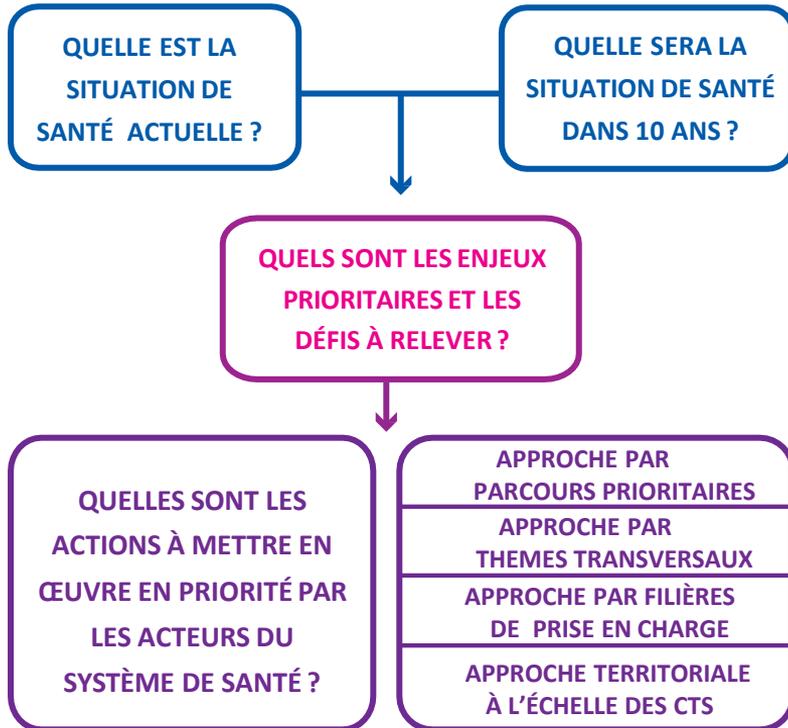




# Le Projet Régional de Santé Pour la santé de 6 millions de personnes en Occitanie

Présentation au Conseil Départemental du LOT  
le 05/04/2018

# Le PRS Occitanie : une construction régionale partagée en cohérence avec la Stratégie Nationale de Santé



① BILAN ET PERSPECTIVES

② ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES

③ PRIORITÉS ET PROJETS À DECLINER DANS DES FEUILLES DE ROUTE



## Un constat : Une région marquée par de nombreux contrastes

Un territoire vaste avec une faible densité de population



- La région Occitanie est la **deuxième plus vaste région de France**
- Elle se compose de **13 départements** et **4 565 communes**
- La densité de population atteint **77 habitants au km<sup>2</sup>** contre 117 habitants au km<sup>2</sup> en France métropolitaine

Une croissance démographique dynamique et durable



- Entre 2007 et 2012, le solde migratoire s'élève à **40 400 personnes/an**
- Le solde naturel est également positif : + **10 700 personnes/an**
- Cette croissance démographique provient essentiellement de **l'attractivité** de la région

Une forte part de population âgée et dépendante



- La région Occitanie est un peu **plus âgée que l'ensemble du pays**
- Les **habitants de 65 ans et plus** y représentent **19,8%** de la population contre 17,1% pour la métropole
- **La part des bénéficiaires de l'APA** est **supérieure de 2,8 points** à la moyenne métropolitaine

## Un constat : Une région marquée par de nombreux contrastes

Une personne sur six en situation de pauvreté

De bons indicateurs de santé malgré des disparités

Une importante offre de soins inégalement répartie

- La région regroupe **4 des 10 départements les plus pauvres**
- Il existe de **fortes disparités concernant les taux de pauvreté**
- Les espaces ruraux éloignés des centres d'emplois et des grands pôles urbains concentrent le plus de pauvreté
- L'Occitanie est au **5<sup>ème</sup> rang des régions à faible mortalité prématurée**
- Ce constat est **favorable en moyenne** mais les disparités territoriales sont marquées
- Une **corrélation forte** est observée entre la part de la population de **moins de 65 ans sous le seuil de pauvreté** et la **mortalité prématurée**
- Les **densités régionales des professions médicales et paramédicales** sont parmi **les plus élevées de l'Hexagone**
- Le territoire connaît une **forte variabilité des dépenses en ambulatoire**
- **L'offre de soin est inégalement répartie sur le territoire**, notamment en ce qui concerne les SSIAD et les EHPAD

## Le Lot : Profil diagnostic

- **Une population de 173 648 habitants caractérisée par :**
  - Une faible densité
  - Un vieillissement important : 1/3 de la population a au moins 60 ans, en 2050, 47 % aura au moins 60 ans.
  - Une population qui décroît (- 3,0%) mais compensée par un flux migratoire (+0,4%) entre 2007 et 2012.
- **Un environnement globalement favorable à la santé :**
  - Une chance mais à préserver
  - Des enjeux locaux identifiés : Radon, anciens sites miniers, qualité de l'air.
  - Des enjeux nationaux à décliner pour le Lotois
- **Une démographie médicale qui peut devenir fragile au vu des départs à la retraite, avec des tensions dès aujourd'hui sur les spécialités.**
  - 167 Médecins généralistes (densité 96,5 versus France 89,7) mais une perte de 28% des médecins généralistes d'ici 2022.
  - 77 spécialistes (densité 44,5 versus France 82,9) et 23 qui arrêtent leur activité d'ici 2022.
- **Une offre en structures et services plutôt satisfaisante.**

## Une ambition : mieux répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables

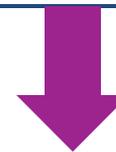
« Au regard des caractéristiques de la région Occitanie, l'ambition portée par l'ARS est de **MOBILISER les acteurs de santé et ses partenaires** pour davantage **prendre en compte les besoins des personnes les plus vulnérables** et **d'AGIR PLUS EFFICACEMENT**, pour réduire les inégalités de santé ou a minima, ne pas les aggraver »



La protection de la personne en situation de vulnérabilité comme préoccupation éthique



Prendre en compte la question des inégalités sociales et territoriales dans chacune de nos actions



Une approche renouvelée du rôle des soins primaires et de la prévention

## 5 engagements à tenir pour réaliser nos actions



**1. Développer le dépistage, le repérage et l'accompagnement précoce**

**2. Accompagner la personne pour lui permettre d'être actrice de sa santé**

**3. Améliorer l'organisation des services de santé pour une accessibilité renforcée**

**4. Renforcer la coordination des acteurs pour des prises en charge adaptées**

**5. Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements**

## 5 clés pour réussir (1/2)



### Le déploiement du PRS dans tous les territoires

« Porter les projets du PRS **dans tous les territoires** en prenant en compte leurs **spécificités** et en **mobilisant au mieux leurs ressources** »



### Les synergies partenariales

« Susciter des **partenariats opérationnels plus efficaces**, inscrits dans la durée, pour une véritable synergie « d'action santé » au profit de la population »



### L'innovation en santé

« Accompagner les innovations en santé **vectrices de la transformation de notre système de santé**, en fonction de leurs capacités à répondre à la demande sociale mais aussi, dans la **limite de leur soutenabilité financière** »

## 5 clés pour réussir (2/2)



Prendre soin de ceux  
qui soignent et  
accompagnent



« Parce que la **qualité du service rendu** est aussi liée aux conditions d'intervention et d'exercice des professionnels de santé, porter une attention toute particulière sur leur **qualité de vie au travail** »

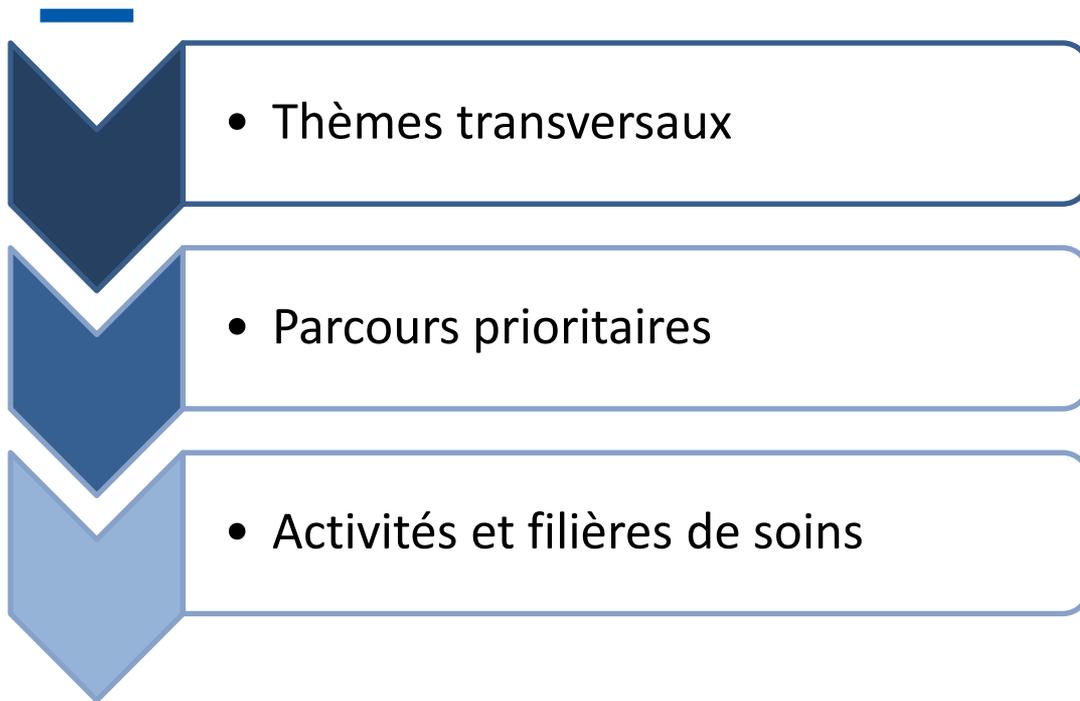


Le pilotage et  
l'évaluation



« Piloter la mise en œuvre du PRS et **évaluer l'efficacité** de notre action »

## Une vision d'ensemble du Schéma Régional de Santé



# Une vision d'ensemble du Schéma Régional de Santé

## Les thèmes transversaux



**Pour un accès aux soins renforcé et un meilleur partage de l'information**

*Organisation de soins primaires (p5)*

*Transformation numérique en santé (p36)*

*Protection des populations en cas de crise sanitaire (p61)*

*Protection de la santé environnementale des populations (p66)*

*Prévention et promotion de la santé (p71)*

*Place et droits des usagers (p104)*

*Formation et accompagnement des professionnels (p113)*

*Qualité – Sécurité – Pertinence (p130)*



**Pour des risques sanitaires mieux maîtrisés et des comportements plus favorables à la santé**



**Pour une relation soignant-soigné renouvelée autour de soins de qualité**

# Le Schéma Régional de Santé

## Place et droits des usagers



**Promouvoir un partenariat soignant-soigné de qualité, pour permettre à l'utilisateur d'être acteur de sa santé**

*Le partenariat de soins est une coopération entre le patient et ses proches et les intervenants de la santé, dans un objectif de réalisation du projet de vie du patient.*

- Engager tous les professionnels de santé dans le partenariat soignant – soigné
- Accroître la connaissance et la compréhension des usagers concernant les prises en charge qui leur sont proposées
- Impliquer plus étroitement les patients partenaires au sein de notre système de santé

## L'ORGANISATION DES SOINS PRIMAIRES DANS LE LOT (1/2)

---

### Fiche 1.2 : Inciter aux stages des étudiants en médecine dans les zones sous-denses (p11)

- Nécessité de conforter le nombre de médecins « maitres de stage » dans la LOT.
- L'accueil des internes est une condition favorisante à l'installation .
- Les internes ont besoin d'être aidés pour leur hébergement pendant ces stages de 6 mois .

## L'ORGANISATION DES SOINS PRIMAIRES DANS LE LOT 2/2

---

### **Fiche 3.1 : Organiser et rendre opérationnels les dispositifs d'appui aux professionnels de santé confrontés à des cas complexes (p16)**

- Projet lotois de Plateforme Territoriale d'Appui (PTA)
- Phase de préfiguration portée par le réseau ICARE 46
- Un « guichet unique » d'information et d'orientation d'appui des professionnels de santé libéraux pour les aider à résoudre les situations complexes.
- Recensement des besoins par les professionnels de santé pour les professionnels.
- Ouverture avant fin 2018



## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN SANTE (1/2)

### **Fiche 1.1 : Généraliser l'usage de la télémédecine pour améliorer l'accès aux soins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (p44)**

- Projet expérimental « PASTEL 46 »
- 15 EHPAD + 2 MSP en relation avec les 5 hôpitaux lotois
- Télé-expertises ou téléconsultations pour une recours en gériatrie et géronto-psychiatrie



## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN SANTE (2/2)

### Fiche 2.1 : Déployer sur chaque territoire des services numériques d'appui à la coordination (SNAC) (p52)

- Un bouquet d'outils numériques « socles » nécessaires au partage des données de santé entre professionnels organisés en réseau territorial
- Un soutien aux PTA et autres fonctions d'appui (MAIA, Réseaux ..).
- Favoriser l'inter opérabilité des systèmes d'information
- Améliorer la coordination entre professionnels de santé et la fluidité des parcours



# POUR DES RISQUES SANITAIRES MIEUX MAÎTRISÉS ET DES COMPORTEMENTS PLUS FAVORABLES À LA SANTÉ DANS LE LOT (1/4)

## PROTECTION DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DES POPULATIONS

### Fiche 1.1 : Déployer une campagne de mesure du radon dans l'habitat (p.69)

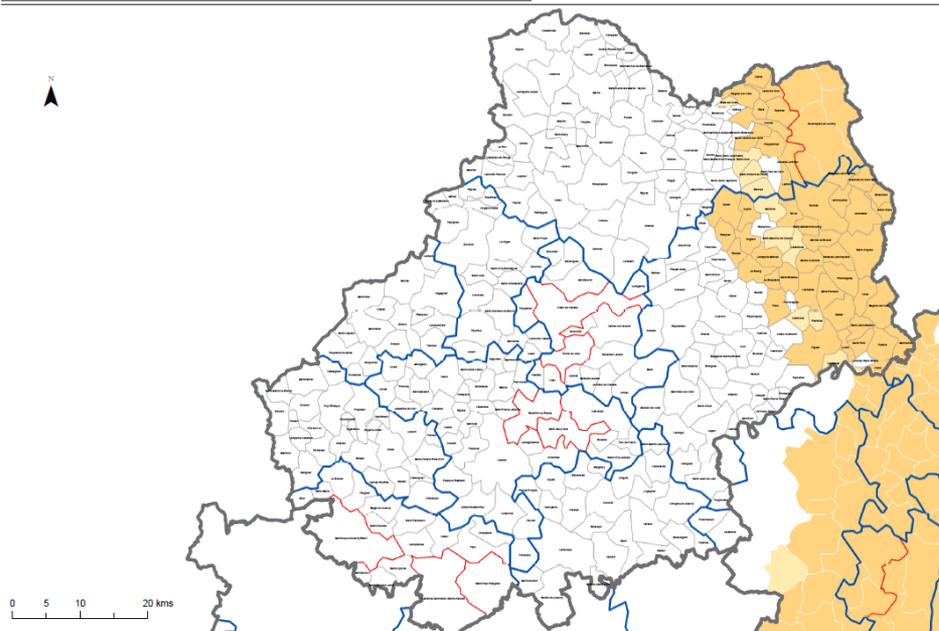
- 477 dosimètres ont été distribués sur les hivers 2015- 2016 et 2016-2017
- 9% ont montré une valeur supérieure à 300Bq/m<sup>3</sup>
- 15 logements ont été visités par le CEREMA avec réalisation d'un rapport technique + conseils de travaux

→ **Action à venir** : formation des professionnels du bâtiment et de l'urbanisme, dans l'objectif de rendre autonome le territoire sur cette thématique



# POUR DES RISQUES SANITAIRES MIEUX MAÎTRISÉS ET DES COMPORTEMENTS PLUS FAVORABLES À LA SANTÉ DANS LE LOT (1/4)

Répartition communale du potentiel radon géogénique dans le Lot





## POUR DES RISQUES SANITAIRES MIEUX MAÎTRISÉS ET DES COMPORTEMENTS PLUS FAVORABLES À LA SANTÉ DANS LE LOT (2/4)

### PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

#### **Fiche 1.1 : Optimiser l'offre de vaccination en Occitanie (p81)**

- Faire vivre le Comité de Pilotage Vaccination 46 avec les partenaires = plan d'action
- Politique de communication et de pédagogie auprès des professionnels de santé et de la population
- Lien fort avec la PMI et le Centre de Vaccination Départemental géré par l' Hôpital de CAHORS

#### **Fiche 1.3 : Prévenir de l'obésité en école primaire et collège par la pratique de l'activité physique (p85)**

- Poursuite des actions partenariales et pluriannuelles déjà engagées sur le département avec l'Éducation Nationale, la CPAM 46 , Mutuelles et opérateurs
- **lien à créer avec le sujet en santé environnementale / urbanisme : favoriser les mobilités douces et l'accès facilité à des espaces verts.**



## POUR DES RISQUES SANITAIRES MIEUX MAÎTRISÉS ET DES COMPORTEMENTS PLUS FAVORABLES À LA SANTÉ DANS LE LOT (3/4)

### PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

#### Fiche 2.2 : Développer les actions de prévention des comportements addictifs dans les territoires en s'appuyant sur les CSAPA (p91)

- Consolider le Groupe départemental Addictions installé en 2011
- Conforter les synergies et complémentarités entre les 2 CSAPA lotois
- Poursuivre le plan d'action partenarial sur la prévention des addictions chez les jeunes : Consultation Jeunes Consommateurs ( CJC) , site WEB, lien avec la Maison des Adolescents, la santé scolaire et la MILDECA 46



## POUR DES RISQUES SANITAIRES MIEUX MAÎTRISÉS ET DES COMPORTEMENTS PLUS FAVORABLES À LA SANTÉ DANS LE LOT (4/4)

### PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

#### Fiche 2.3 : Améliorer la prévention et la réduction des risques en milieu festif (p92)

Améliorer la prévention et la réduction des risques en milieu festif : formation commune des CSAPA

## POUR RAPPEL : RETOURS DU CTS 46 SUR LES PARCOURS PRIORITAIRES CONTRIBUTIONS A L'ELABORATION DU PRS 2 MAI 2017

### Parcours vieillissement

- Développer le dépistage et la prévention.
- Conforter et soutenir le maintien à domicile.
- Améliorer la coordination du parcours de la personne âgée.

### Parcours personnes en situation de handicap

- Favoriser la citoyenneté et l'inclusion dans la cité, notamment dans l'école et le monde professionnel.
- Favoriser et anticiper la continuité et la coordination des parcours.
- Multiplier et diversifier des places d'accueil y compris alternatives en favorisant le répit pour les aidants.

## POUR RAPPEL : RETOURS DU CTS 46 SUR LES PARCOURS PRIORITAIRES CONTRIBUTIONS A L'ELABORATION DU PRS 2 / MAI 2017

### Parcours santé mentale

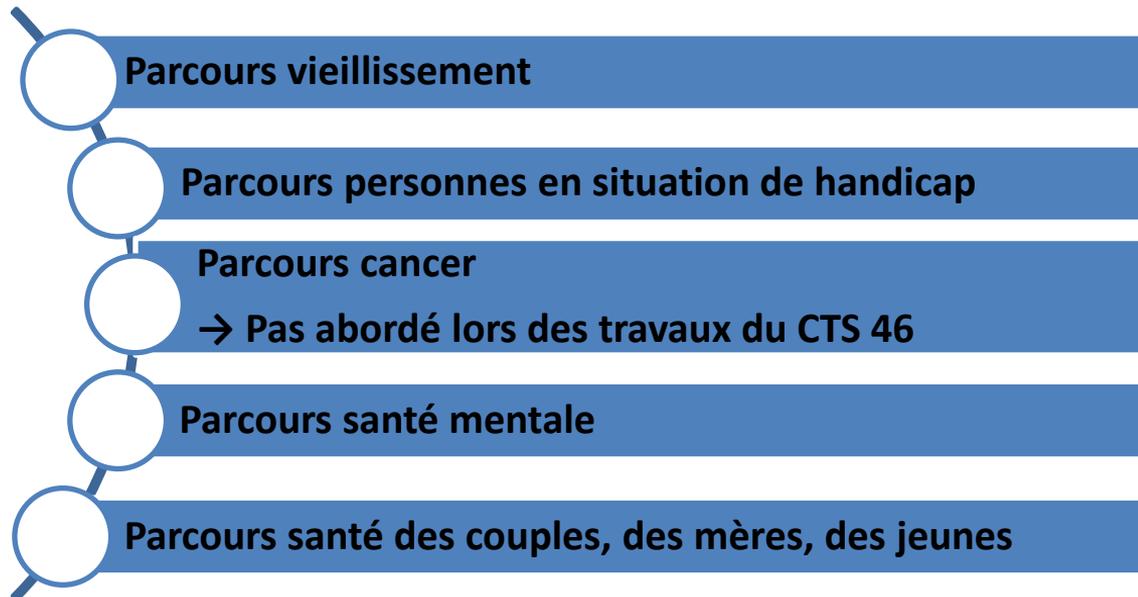
- Déployer des actions de formation et d'informations auprès de l'entourage et des acteurs.
- Promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle
- Poursuivre le virage ambulatoire et les alternatives à l'hospitalisation
- Modification et coordination des pratiques professionnelles

### Parcours santé des couples, des mères, des jeunes

- Décloisonner les prises en charge des jeunes à besoins spécifiques pour favoriser la continuité des parcours
- Diversifier les outils et les champs de la prévention.
- Favoriser la transmission de l'information au bénéfice du parcours de santé du jeune.

# Une vision d'ensemble du Schéma Régional de Santé

## Les parcours prioritaires



# Le Schéma Régional de Santé : Les enjeux des parcours prioritaires

## Parcours vieillissement

Au domicile

Intervenir en amont dès le domicile pour retarder l'entrée en institution ou proposer des modalités plus progressives

En  
établissements  
sanitaires

Améliorer les conditions d'admission et de séjour

En  
établissements  
médico sociaux

Favoriser une réponse plus adaptée aux besoins des personnes présentant des troubles du comportement et des personnes handicapées vieillissantes

# Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés

## Parcours vieillissement

Au domicile

Concourir au repérage précoce, à l'évaluation de la fragilité et aux actions de prévention de la perte d'autonomie 1.1

Favoriser le soutien aux aidants et l'accès à des prises en charge renforcées, alternatives et séquentielles 2.1

En établissements  
sanitaires

Éviter le recours inapproprié aux services de médecine d'urgence par les EHPAD 3.1

Prévenir la iatrogénie de la personne âgée en établissement de santé 3.2

La juste  
prescription

Sécuriser la prescription médicamenteuse chez les personnes âgées polymériques 4.1

Améliorer la réponse en EHPAD aux besoins des personnes ayant des troubles du comportement 5.1

En établissements  
médico-sociaux

Adapter la prise en charge aux besoins des personnes handicapées vieillissantes 5.2

Faciliter l'accès de la PA et de la personne handicapée vieillissante aux compétences spécialisées 5.3

### **Fiche 1.1 : Concourir au repérage précoce, à l'évaluation de la fragilité et aux actions de prévention de la perte d'autonomie.**

Programme de prévention de la CFPPA pour ajuster les actions, en concertation, en tenant compte et en respectant la place de chacun des acteurs de cette prévention, au plus près des réalités territoriales

1 CFPPA réunissant une dizaine d'acteurs, 30 réponses à l'AAP en 2018

- Utiliser le levier des CPOM SSIAD: 16 SSIAD qui maillent tout le territoire pour 602 places
- 2 MAIA à conforter

### **Fiche 2.1 : Favoriser le maintien à domicile de la personne âgée par le soutien aux aidants et l'accès à des prises en charge renforcée, alternatives et séquentielles.**

- 1 appel à candidature pour une 2<sup>ème</sup> PFR dans le lot, adossée à 1 accueil de jour, et 1 CDC rénové pour l'étendre aux maladies neuro dégénératives Parkinson et sclérose en plaque.

- Favoriser toute forme alternative et qui répond aux besoins du territoires et au parcours de la personne: accueil en urgence en Ehpad, accueil temporaire...
- SSIAD renforcé (psychologue)

## DANS LE LOT : QUELLES DYNAMIQUES / QUELS PROJETS

### Fiche 3.1 : Éviter le recours inapproprié aux services de médecine par les EHPAD.

→ Appel à Projet 2018 et mise en œuvre 2019

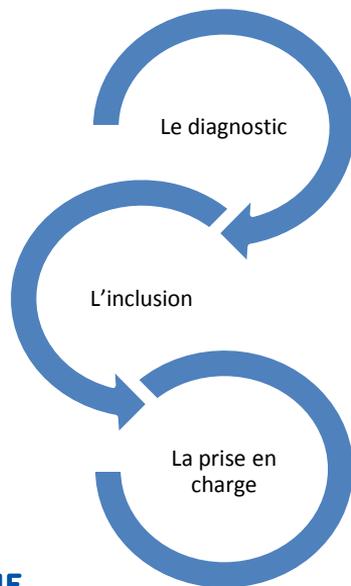
- 19,4% des passages aux urgences concernent les PA en 2017, le taux d'hospitalisation est de 59% pour une durée moyenne de séjour de 4h; 1/3 des admissions pourrait être évitée.
- 1 appel à candidature attendu en 2018 pour la création d'un poste d'IDE mobile et mutualisé sur plusieurs Ehpads de proximité.
- 2 projets lotois en cours de construction: sur le bassin de Cahors 1 projet de coopération renforcé Ehpads, HAD, urgences et sur le bassin de Gourdon 1 projet d'infirmier(e) de nuit).
- Programme PÂSTEL développé dans le Lot

### Fiche 5.2 : Adapter la prise en charge en établissements médico-sociaux aux besoins des personnes handicapées vieillissantes.

- Sur la base de l'évaluation de l'expérimentation dans chaque département d'ex LR, de la création de structures de 10 à 15 places d'Ehpads dédiées au handicap par transformation de places existantes: engager une réflexion concernant l'évolution de l'accueil des PHV dans les ESMS (exemple: <sup>2</sup>PH venant du domicile).
- 1 appel à candidature potentiel .

# Le Schéma Régional de Santé : Les enjeux des parcours prioritaires

## Parcours personnes en situation de handicap



Le diagnostic

Améliorer la précocité du diagnostic et l'accompagnement de la personne en situation de handicap et de sa famille

L'inclusion

Favoriser l'inclusion et l'accès aux soins somatiques

La prise en charge

Promouvoir des dispositifs d'accompagnements coordonnés aux étapes charnières du parcours de vie

# Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés

## Parcours personnes en situation de handicap

### Le diagnostic

Améliorer le repérage et la prise en charge précoce des enfants et adolescents dans les CAMSP, CMPP et CMP 1.1

Poursuivre le développement des pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) sur l'ensemble du territoire 1.2

Développer des programmes d'accompagnement destinés aux familles et aux aidants 1.3

### Accès aux soins

Déployer des dispositifs et des outils facilitant l'accès aux soins des personnes en situation de handicap 2.1

Développer les dispositifs de scolarisation et d'enseignement 3.1

### L'inclusion

Promouvoir l'habitat inclusif 3.2

Mettre en œuvre le dispositif d'emploi accompagné 3.3

### L'accompagnement

Créer et identifier des structures de répit 4.1

Faciliter les échanges entre les familles et les professionnels dans le parcours de vie des PH 4.2

## DANS LE LOT : QUELLES DYNAMIQUES / QUELS PROJETS ?

---

### **Fiche 1.2 : Poursuivre le développement des pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) sur l'ensemble des territoires (p183)**

- Il vise à compléter l'offre médico-sociale en proposant des compétences d'intervenants exerçant au sein du pôle (salarié ou en libéral) sur des prestations qui restent à charge des familles ou des aidants.
- Appel à candidature imminent pour le Lot- Bonne synergie des partenaires sur ce projet.

### **Fiche 2.1 : Déployer des dispositifs et des outils facilitant l'accès aux soins des personnes en situation de handicap (p187)**

Consultations dédiées: permettre l'accès aux soins courants somatiques aux personnes en situation de handicap pour lesquelles l'offre de droit commun est difficilement mobilisable

Ouverture en mars 2018 de la consultation dédiée buccodentaire au CH de Cahors.

### Fiche 3.1 : Développer les dispositifs de scolarisation et d'enseignement (p189)

- Poursuivre l'externalisation des unités d'enseignement localisées dans les ESMS pour enfants en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire: 3 UE dans le lot dont 1 ( collège MASBOU) pour l'ITEP et 2 pour l'IME Château de Blazac (collèges PLE et Prayssac).
- Conforter l'UEM pour les enfants porteurs de TSA à Catus, adossée au Sessad Access 46.
- 128 places de SESSAD (services d'éducation spéciale et de soins à domicile : intervention sur les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant): flexibilité et ajustement des accompagnements.

### Fiche 4.1 : Créer et identifier des structures de répit (p193)

- Améliorer la lisibilité et place de la Maison d'Accueil Temporaire dans le Lot : 4 places enfants et 4 places adultes.
- Les CPOM devraient permettre aux établissements de faire évoluer leur offre de service afin de trouver des solutions de répit en proximité (hébergement temporaire et accueil de jour): besoins repérés pour le Lot (motion CTS plénière de novembre 2017).

# Le Schéma Régional de Santé : Les enjeux des parcours prioritaires

## Parcours cancer

La prise en charge adaptée

Garantir la prévention , le dépistage et une prise en charge adaptée pour les personnes en situation de handicap

L'accessibilité

Optimiser la lisibilité de l'offre oncologique de manière à répondre de façon satisfaisante aux besoins

Le domicile

Favoriser le suivi en ville et le traitement à domicile de la personne atteinte d'un cancer

# Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés

## Parcours cancer

Oncogénétique

Organiser l'oncogénétique constitutionnelle en Occitanie 1.1

Oncohématologie

Améliorer l'accès aux réunions de concertation pluridisciplinaires de recours 2.1

Soins  
oncologiques de  
support

Structurer et rendre accessible l'offre de soins oncologiques de support 3.1

La ville et le  
Le domicile

Optimiser la prise en charge des patients traités au domicile (thérapies ciblées orales et chimiothérapies orales) 4.1

Prévention et  
dépistage

Assurer une réponse en cancérologie adaptée pour les personnes handicapées sur tout le parcours 5.1

# Le Schéma Régional de Santé : Les enjeux des parcours prioritaires

## Parcours santé mentale

Le diagnostic

Améliorer le diagnostic précoce et renforcer la prise en charge des troubles psychiatriques chez les enfants et adolescents

La coordination

Renforcer l'action conjointe des professionnels autour du patient par l'intégration des services d'aide et de soins en santé mentale.  
Favoriser l'accès de l'usager aux dispositifs innovants en santé mentale

L'adaptation  
des prises en  
charge

Renforcer la prise en charge psychiatrique des personnes détenues

# Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés

## Parcours santé mentale

Le diagnostic précoce

Etendre les dispositifs de soutien aux aidants et à la parentalité 1.1

Etendre les équipes mobiles adolescents complexes 1.2

Optimiser l'écoute et l'accueil des jeunes 1.3

L'intégration des services d'aide et de soins en santé mentale

Accentuer la collaboration entre les médecins généralistes et les équipes spécialisées de la psychiatrie 2.1

L'innovation

Promouvoir la réhabilitation psycho sociale 3.1

Renforcer la prise en charge psychiatrique des détenus

Etablir des règles de bonnes pratiques d'isolement et de contention 4.1

Renforcer le dépistage des facteurs de risques psychiatriques de radicalisation 4.2

## DANS LE LOT : QUELLES DYNAMIQUES / QUELS PROJETS ?

---

**Fiche 1.1** : Étendre les dispositifs de soutien aux aidants et à la parentalité.

**Fiche 1.2** : Étendre les équipes mobiles adolescents complexes.

**Fiche 1.3** : Optimiser l'écoute et l'accueil des jeunes.

**Fiche 2.1** : Accentuer la collaboration entre les médecins généralistes et les équipes spécialisées de la psychiatrie.

**Fiche 3.1** : Promouvoir la réhabilitation psycho-sociale.

# Le Schéma Régional de Santé : Les enjeux des parcours prioritaires

## Parcours santé des couples, des mères, des jeunes

La prévention et  
la promotion de  
la santé

Développer un parcours en promotion et en éducation pour la santé chez les enfants et les jeunes (0-25 ans)

La coordination et  
l'accompagnement

Améliorer l'articulation et la coordination des différents intervenants auprès des femmes, pour diminuer les risques et accompagner les vulnérabilités parentales

Le projet  
parental

Diminuer les risques liés à la grossesse  
Préserver le projet parental pour les patients atteints de cancer

# Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés



## Parcours santé des couples, des mères, des jeunes

Préserver le projet parental des patients atteints de cancer

Constituer des plateformes de préservation de la fertilité pour les patients atteints de cancer 1.1

Améliorer le taux de détection des anomalies fœtales

Organiser l'offre de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel 2.1

Diminuer les risques liés à la grossesse et accompagner les vulnérabilités parentales

Promouvoir l'entretien prénatal précoce 3.1

Accompagner la femme enceinte en situation de vulnérabilité 3.2

Accompagner la prise en charge pluri-professionnelle et coordonnée des nouveau-nés vulnérables 3.3

Améliorer le repérage précoce des troubles du comportement

Développer un dispositif régional de dépistage et orientation des troubles visuels (amblyopie) pour tous les jeunes enfants 4.1

Structurer l'accès régional au diagnostic des troubles des apprentissages des enfants de 3 à 15 ans 4.2

Développer un parcours en promotion et éducation pour la santé

Développer les compétences des enfants et accompagner les parents pour prévenir les troubles 5.1

Informier et accompagner les enfants de 16 à 25 ans en situation d'insertion 5.2

## DANS LE LOT : QUELLES DYNAMIQUES / QUELS PROJETS ?

---

**Fiche 3.1** : Promouvoir l'entretien prénatal précoce (EPP)

→ Levier Lot notamment PANJO (PMI)

**Fiche 4.2** : Structurer l'accès régional au diagnostic des troubles des apprentissages des enfants de 3 à 15 ans.

→ Centre de compétence CH Cahors

## Les enjeux des équipements, filières et activités de soins

---

### 1. Adaptation de l'offre de santé aux nouveaux besoins

- Poursuite du virage ambulatoire
- Accompagner des transformations de l'offre

### 2. Enjeux de qualité, sécurité et pertinence

### 3. Accessibilité territoriale

### 4. Innovation en santé